



BURKINA FASO

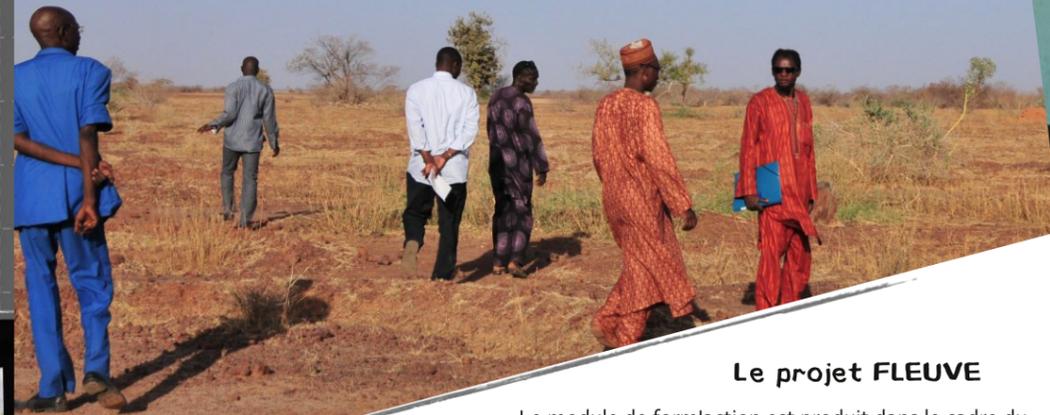


SENEGAL

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à cette démarche collective !

L'ÉLABORATION DU MODULE : UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

5 PAYS IMPLIQUÉS PRÈS DE 250 CONTRIBUTEURS



Le projet FLEUVE

Le module de form'action est produit dans le cadre du projet FLEUVE qui vise à favoriser la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte et la gestion durable des ressources naturelles dans les territoires de 5 pays sahéliens : Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Tchad. Financé par l'Union européenne et porté par le Mécanisme mondial, il s'est déroulé de 2014 à 2018.

La force des réseaux de la société civile au profit du développement humain

Le CARI a coordonné l'élaboration du module de form'action en collaboration avec ses réseaux partenaires (ReSaD, RADD0, Drynet) et l'appui du CIEDEL.

Le CARI est une association de solidarité internationale qui intervient depuis 1998 auprès des populations rurales du pourtour saharien. Il mène à la fois des actions sur le terrain et plaide à l'international la nécessité d'une gestion durable des terres dans les territoires avec les réseaux qu'il coordonne.

Production CARI 2021 / Copyright : ReSaProduction / Etienne Ramousse, CARI, RDI Tiphaine Chevalier



Module de form'action

des collectivités locales au montage de projets de GESTION DURABLE DES TERRES



Renforcer les capacités des collectivités locales en zones arides

Le module de form'action est conçu pour accompagner les collectivités locales en zones arides dans l'élaboration et la construction de projets de gestion durable des terres.

Il a été élaboré en prenant en compte les expériences et les besoins des collectivités locales et des organisations de la société civile dans les pays concernés.

Téléchargement libre sur www.resad-sahel.org www.cariassociation.org



NIGER



Les vidéos supports à la form'action sont disponibles sur la Chaîne Youtube du CARI ou sur www.resad-sahel.org

MALI



Démarche et construction du module de form'action

Les collectivités locales au coeur des territoires

La gestion durable des terres est un enjeu majeur pour l'Afrique Sahélienne. Elle s'inscrit dans la lutte contre la paupérisation et l'abandon des territoires ruraux par leurs habitants. Face à ce défi, l'implication des autorités locales est essentielle. Pour cela, il apparaît nécessaire de renforcer les compétences des collectivités locales.

Ce module de form'action a été élaboré dans le cadre du projet FLEUVE (Front Local Environnemental pour une Union Verte). Il vise à renforcer les compétences des collectivités locales dans la recherche et la mise en œuvre de solutions adaptées à la fois aux situations et aux besoins de leur territoire. Elles pourront ainsi mobiliser des financements innovants et porter elles-mêmes des projets de gestion durable des terres tout en travaillant en collaboration avec les autres acteurs concernés.

Un processus collaboratif

L'élaboration du module de form'action pour les collectivités locales sur la gestion durable des terres s'est faite à partir du recueil et de l'analyse collective des expériences, pratiques et actions déjà mises en œuvre par les ONG et les collectivités locales des 5 pays. Deux ateliers régionaux ont été organisés en 2016 au Niger puis au Burkina Faso, ayant regroupé chacun une cinquantaine de participants des 5 pays : ONG, collectivités locales (élus et secrétaires généraux), formateurs et institutions.

Le contenu du module de form'action est donc strictement issu de ce processus collaboratif, coordonné par le CARI, avec un appui du CIEDEL, association spécialiste en ingénierie de formation.

Les membres des réseaux ReSaD, RADDO et Drynet dans les 5 pays ont permis d'assurer la liaison avec les ONG et collectivités locales sur le terrain et de les mobiliser pour une contribution effective au processus.

Pourquoi une form'action ?

L'objectif de la form'action est d'accompagner pendant plusieurs jours la collectivité à faire émerger une idée de projet opérationnel, à s'assurer de son inscription dans le projet de développement territorial, à définir sa stratégie d'intervention, à la formaliser dans un cadre logique simplifié et à identifier les partenaires potentiels tout en construisant le budget et le plan de financement.

Afin de compléter les apports théoriques par des aspects pratiques, le module de form'action allie séances en salle et sur le terrain, à la rencontre des lieux et des acteurs concernés. Il s'agit de favoriser une dynamique inclusive avec les acteurs du territoire, tout en donnant aux formateurs un rôle de facilitateur au service de la collectivité. C'est l'association spécifique et innovante d'un objectif pédagogique (renforcement des capacités) et d'un objectif opérationnel (document de projet) qui permettra à la commune de tirer un réel bénéfice de cette form'action.

LA FORM'ACTION : DE L'IDÉE AU PROJET



"Principes et démarche"

Véritable socle de la form'action, ce document détaille les 5 étapes qui constituent la colonne vertébrale de la form'action.

Il fournit les différents conseils et consignes destinés aux formateurs. Il propose également une planification des journées de form'action et des séances de terrain.

"Fiches supports"

Ce document destiné aux formateurs, est composé des "fiches contenus" qui proposent des compléments théoriques et des définitions-clés, des "fiches étude de cas" qui proposent des illustrations concrètes pour étayer les propos du formateur, et des "fiches animation" pertinentes dans le cadre d'une formation pour adultes.

"Guide des collectivités locales"

Ce document est un outil mis à disposition des collectivités locales récapitulant les étapes nécessaires au montage de projet de gestion durable des terres. Il fournit un appui suite à la form'action ou lors du montage d'un nouveau projet. Ce guide peut aussi être utile à toute collectivité n'ayant pas participé à la form'action.